

Fermages indicatifs du sol

région		fermage moyen (Fr.--/ ha)	à	fermage maximal (Fr.--/ ha)
<b>1 régions de culture en plaine</b>				
Plateau jusqu'à 600 m	champs labourables	650	à	850
Pied du Jura jusqu'à 600 m	prairies naturelles	550	à	750
<b>2 régions élevées de cultures</b>				
Plateau et Jorat entre 650 et 800 m	champs labourables	500	à	700
Pied du Jura entre 600 et 800 m	prairies naturelles	450	à	650
<b>3 régions herbagères limitrophes</b>				
comme 2, mais plus humide	champs labourables	450	à	600
	prairies naturelles	400	à	550
<b>4 régions herbagères de montagne</b>				
Jura au-dessus de 800 m	champs labourables	400	à	550
Jorat au-dessus de 800 m	prairies naturelles	400	à	550
Préalpes et fonds des vallées principales des Alpes	pâturages attenants	250	à	350

un supplément maximal de Fr. 50.--/ ha pour des conditions d'irrigation optimales est possible en régions 1 et 2.

selon

le guide fédéral d'estimation de la valeur de rendement agricole 2018 et  
l'Ofermages du 11 février 1987, état au 1er avril 2018  
ev dès le 1er avril 2018, Marcelin, le 15 mars 2018